

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 26 novembre 2013

L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique

Déclaration du groupe de la CFTC

Dans cet avis, le groupe de la CFTC a retenu le mot sensibilisation. C'est bien de cela dont il s'agit.

En premier lieu, l'éducation à l'environnement doit se faire par la famille. À ce sujet, la CFTC insiste sur l'intérêt des sorties familiales du dimanche, bien plus éducatives que d'aller courir les magasins.

Cette éducation incombe aussi aux entreprises qui, en raison de leur activité, sont concernées. Nous pensons particulièrement aux entreprises du BTP, des services de l'énergie et de l'eau. De la même manière, l'enseignement agricole est lui aussi concerné.

S'agissant de la formation professionnelle continue, si les OPCA peuvent et doivent accompagner financièrement les actions de formation, pour la CFTC, les branches professionnelles doivent être en première ligne. Les observatoires prospectifs des métiers et des qualifications identifient les futurs emplois porteurs d'une écologie d'avenir mise au service des citoyens, mais aussi des entreprises.

L'Éducation nationale joue également un rôle privilégié par des actions de découverte de l'environnement et du monde vivant. La transition écologique doit commencer à être enseignée dès le plus jeune âge, afin d'avoir les automatismes écologiques et éviter des gaspillages qui ont un coût pour la société.

L'environnement est porteur de nouveaux métiers, pas tous répertoriés à ce jour. Nous préconisons de développer l'apprentissage qui permet de mieux sensibiliser les jeunes.

La CFTC partage la préconisation visant à ce que la fonction publique territoriale soit formée à ces problèmes environnementaux. De même, ces problématiques doivent être intégrées à la formation initiale des grandes écoles de l'État.

Néanmoins, comme il est rappelé, une approche trop prescriptive ou trop restreinte risque de ne pas permettre la réalisation de ces objectifs.

Nous sommes très réservés concernant l'introduction d'une épreuve au brevet et, particulièrement, au baccalauréat, privilégiant plutôt un contrôle continu des connaissances.

L'environnement est un combat planétaire. Un juste équilibre doit être trouvé entre une réindustrialisation génératrice d'emplois et un respect de l'environnement.

Malgré quelques réserves, le groupe de la CFTC a voté l'avis.